



Archives de sciences sociales des religions

156 | octobre-décembre 2011
Bulletin Bibliographique

Jacqueline Lalouette, Xavier Boniface, Jean-François Chanet, et alii (éd.), Les religions à l'école. Europe et Amérique du Nord (XIX^e-XXI^e siècles)

Paris, Éditions Letouzey & Ané, 2011, 344 p.

Bruno Michon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/23515>
ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2011
Pagination : 188
ISBN : 9782713223273
ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Bruno Michon, « Jacqueline Lalouette, Xavier Boniface, Jean-François Chanet, et alii (éd.), Les religions à l'école. Europe et Amérique du Nord (XIX^e-XXI^e siècles) », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 156 | octobre-décembre 2011, document 156-61, mis en ligne le 15 février 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/23515>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

Jacqueline Lalouette, Xavier Boniface, Jean-François Chanet, et alii (éd.), Les religions à l'école. Europe et Amérique du Nord (XIX^e-XXI^e siècles)

Paris, Éditions Letouzey & Ané, 2011, 344 p.

Bruno Michon

RÉFÉRENCE

Jacqueline Lalouette, Xavier Boniface, Jean-François Chanet, et alii (éd.), *Les religions à l'école. Europe et Amérique du Nord (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Éditions Letouzey & Ané, 2011, 344 p.

- 1 Les recherches sur la religion et l'école font l'objet de nombreuses publications depuis une vingtaine d'années. Il a fallu pour cela une prise de conscience de l'« inculture religieuse » des jeunes générations et des défis posés par la pluralisation des sociétés occidentales. L'ouvrage dont il est ici question apporte une profondeur historique et comparative à ce sujet. Rassemblant les articles d'un colloque qui s'est tenu en décembre 2007 à l'Université du Littoral-Côte d'Opale, il croise des approches historique et sociologique quant à l'évolution de la place des religions dans de nombreux pays occidentaux : l'Irlande, la Belgique, l'Écosse, le Québec, la France, l'Angleterre, l'Italie, les États-Unis. On pourrait redouter au premier abord un éparpillement du propos, l'étude de tant de cas particuliers pouvant effectivement donner cette impression. On trouvera malgré tout une cohérence dans l'analyse de l'impact de la sécularisation externe et interne sur l'enseignement dans l'ensemble de ces pays.

- 2 Un certain nombre d'articles décrivent en ce sens le lent processus de sécularisation au cœur de diverses institutions. Jean-François Condette retrace par exemple le déclin de la présence ecclésiastique parmi les recteurs d'académie à partir des années 1830. Il décrit en sus l'attachement de ces derniers à une école publique détachée de l'emprise de l'Église. On peut y voir une forme précoce de sécularisation interne. Annie Bruter et Philippe Marchand aboutissent à des conclusions similaires lorsqu'ils abordent les modalités d'enseignement de l'histoire sainte en France au XX^e siècle. Dès 1850 en effet cette discipline disparaît peu à peu du contenu pédagogique du baccalauréat puis des manuels scolaires. Elle est alors refoulée dans les petites classes pour finir par disparaître définitivement lors de la laïcisation des années 1880. Dans un pays proche, mais marqué par une histoire différente, Jean-Paul Martin interroge le phénomène belge de « dépillarisation ». Il constate certaines convergences entre les deux ennemis de toujours que sont l'Église catholique et les associations humanistes. Au sein des écoles publiques belges (rassemblant 40 % des élèves), l'enseignement catholique d'une part et l'enseignement humaniste de l'autre ont multiplié depuis les années 90 les signes de rapprochement : déclarations et programmes communs sont pour l'auteur la résultante d'une « laïcisation de la laïcité ». On assisterait par conséquent à une désidéologisation de la question religieuse dans une partie des réseaux scolaires belges. Dans un article considérant les grandes évolutions de l'enseignement des religions en Europe, Jean-Paul Willaime confirme cette tendance. La sécularisation et la laïcisation de l'enseignement découleraient de la pluralisation religieuse et philosophique des sociétés occidentales et des contraintes juridiques exigeant la non-discrimination en matière religieuse. Jean-Paul Willaime conclut cependant à l'inachèvement de ce processus.
- 3 C'est ce dont témoigne un autre ensemble d'articles qui relativise l'impact de la sécularisation. Imelda Elliott rappelle par exemple le rôle central de l'Église catholique dans l'enseignement irlandais. Malgré un certain renforcement du rôle de l'État, l'autonomie de l'Église en matière d'enseignement reste une réalité patente. Patricia Fournier-Noël corrobore ce constat en analysant les effets de la pluralisation religieuse sur l'enseignement irlandais dans les écoles primaires. Elle conclut à l'ambiguïté du système scolaire présentant une ouverture de surface à la pluralité religieuse tout en conservant la dimension chrétienne de son enseignement. Pour terminer, l'enquête de Maroussia Raveaud porte sur l'attitude des parents d'élèves français et anglais face à la diversité religieuse. Elle met en lumière une forme de sécularisation dont on peut interroger l'ouverture à la diversité religieuse. Les parents anglais appliquent une norme « politiquement correcte » homogène considérant l'adéquation « diversité religieuse = richesse ». L'auteur parle à ce sujet d'angélisme. Du côté français, l'enquête souligne les difficultés parentales à faire coexister d'une part une volonté égalitaire promouvant la mixité sociale à l'école et de l'autre une volonté libertaire en matière de choix des établissements scolaires. Ces parents recourent à l'universalisme républicain pour justifier l'impossibilité de prendre en compte cette diversité au sein de l'école.
- 4 Enfin, un dernier ensemble d'articles insiste sur certaines ruptures dans le processus de sécularisation et de laïcisation de l'enseignement. Il en est ainsi de l'article de Guillaume Cuchet qui rappelle les tenants et les aboutissants de l'affaire Vacherot qui provoqua une polémique dans le milieu universitaire français des années 1850. La publication d'un ouvrage d'esprit rationaliste sur l'école d'Alexandrie par Étienne Vacherot, philosophe et directeur d'étude à l'ENS, déclencha en effet une vive controverse philosophico-théologique. Cette affaire souligne les susceptibilités d'une population profondément

méfiant vis-à-vis de l'athéisme. Suite à la publication de l'ouvrage de Vacherot, le « Parti de l'Ordre » décida de réduire l'enseignement de la philosophie à celui de la logique et de supprimer l'agrégation de philosophie. Dans une période plus tardive, l'historien Jérémie Dubois expose les accointances entre l'enseignement de l'italien en France de la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle et l'Église catholique. Les promoteurs de cet enseignement poursuivaient en effet généralement des buts confessionnels. Enfin, deux articles consacrés aux États-Unis rappellent la spécificité américaine du processus de sécularisation. Mokhtar Ben Barka revient sur la controverse liée à l'enseignement du créationnisme aux États-Unis en retraçant son histoire. Du « procès Scopes » en 1925 qui confirma les thèses créationnistes, mais permit la diffusion des idées darwiniennes au grand public, jusqu'au développement actuel de la théorie du « dessein intelligent », l'auteur souligne la puissance des lobbys chrétiens aux États-Unis : 65 % des Américains seraient en ce sens favorables à l'enseignement des deux théories à parts égales. Complétant cet article, les réflexions de Carole Maseys-Bertonèche sur la laïcisation de l'enseignement supérieur américain évoquent l'existence d'un « renouveau religieux » sur les campus américains à la fin du XX^e siècle.

- 5 Pour conclure, l'ouvrage de Jacqueline Lalouette, de Xavier Boniface, de Jean-François Chanet et d'Imelda Elliott confirme l'existence d'une sécularisation et d'une laïcisation multiples. La qualité des articles qu'il regroupe en fait une source importante d'exemples pour illustrer la complexité de ces phénomènes qu'il convient d'écrire au pluriel. On pourra simplement regretter l'absence d'une conclusion proposant une synthèse et des pistes de réflexion sur ce sujet passionnant.